



Droit de la famille - subvenir aux besoins des enfants

Par **SFE_old**, le **20/11/2007** à **09:44**

2 grands parents à faibles revenus (3 petites pièces HLM) se voient obligés "d'accueillir" leur petite fille S de 19 ans avec son enfant de 2 ans, récemment enceinte d'un autre père ! Les parents de cette fille ne veulent rien savoir. Ils sont divorcés. S est sans travail. Elle refuse de partir et leur mène la vie dure. Les grands parents sont désespérés et au bord de la déprime : ils doivent tout payer (aucune contribution de S), supporter ses humeurs (voire violence verbale), s'occuper du petit car S le délaisse, l'accompagner en voiture chez son gynéco et autres visite médicales, et assumer leurs propres pb de santé. Ils font des démarches auprès de l'assistante sociale et du maire pour obtenir un logement : sans succès. Quels sont les moyens disponibles pour ces personnes pour que leur petite fille S parte de chez eux : attaque en justice des parents responsables, arguments vis-à-vis de l'assistante sociale, action envers la CAF, implication de la DASS car S est inapte à être mère et coûte cher à la société (elle refuse de travailler, pond des enfants pour avoir les aides sociales, réclame des pensions alimentaires du premier père, ... c'est une future délinquante si ce n'est pas déjà le cas) ...
???

Merci vivement de votre réponse